



Un pas de plus vers l'autonomie.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



ASSOCIATION DÉCL'IC MOBILITÉ
Un pas de plus vers l'autonomie

SOMMAIRE

1	Rapport moral du Président.....	3
2	Présentation de l'Association.....	4
3	Faits marquants 2024.....	5
4	Accompagnement à la levée des freins.....	6
5	Développement des compétences.....	13



1

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Rappel du contexte

Depuis 2020, le décès de l'ancien président puis le départ en 2022 de l'ancien directeur, Déclic Mobilité a connu des rebondissements côté Gouvernance et salarié.e.s. En 2024, le début de l'année a été marquée par le départ de 3 salarié.es – le directeur et les conseillères mobilité - laissant une structure fragilisée. Grâce au soutien et à la confiance de nos financeurs, le Conseil d'Administration a décidé de redonner un nouveau souffle au projet.

Merci à tous ceux qui ont permis de passer le cap malgré la tempête : Les administrateur.rice.s, les deux formatrices, les agent.e.s du Département de Loire Atlantique, de Nantes Métropole et de l'Etat ainsi que notre cabinet comptable.

Ces mois compliqués ont aussi permis de renforcer les liens administrateur.rice.s et salariés !

Avril 2024, un nouveau départ

En avril, c'est l'arrivée de la nouvelle directrice qui va être suivie par celle des deux conseiller.e.s mobilité. Accompagnée des formatrices qui se sont fortement investies, c'est la remise en route des différentes actions, avec notamment le rattrapage du retard pris en début d'année ainsi que la mise en place de nouveaux formats et davantage de présence en extérieur pour aller vers nos publics à travers des ateliers et des permanences. Le deuxième semestre marque aussi l'application de la Convention Collective des Ateliers et Chantiers d'Insertion permettant une amélioration des conditions de travail.

C'est donc une équipe renouvelée, un meilleur fonctionnement inter-équipes, et une forte activité qui reprend pour les deux équipes et marque la rentrée de septembre. C'est aussi de nouveaux projets qui sont explorés pour 2025, aussi bien au niveau des publics accompagnés que des formats.

La fin d'année est aussi marquée par des annonces moins heureuses avec une annonce d'arrêt des financements de la Région des Pays de La Loire pouvant impacter de 42 000 € le budget 2025.

On le voit ou on le devine, derrière une bonne ambiance de travail, se cache une charge de travail importante pour tous nos salarié.e.s. Pour que le bien-être au travail ne soit pas que des paroles, notre directrice avec l'appui du CA n'hésite pas à investir dans du matériel tels que écrans, ordinateurs portables, nouveaux bureaux suite à la visite de la SSTRN (service santé au travail), fauteuils, formations des CMI. Et lors du CA de décembre, c'est fort justement que nous avons octroyé une prime à nos salarié.e.s.

Cette année 2024 bien remplie à DM s'est terminée en beauté en accueillant Aurélien Houille au CA qui vient rajeunir quelque peu l'équipe. Et puis, il faut souligner, cette heureuse initiative de réunir les membres du CA et l'équipe des salariés fin décembre pour se partager notre bilan de l'année écoulée et nos perspectives à venir. Ce qui a été exprimé ; « Nouveaux projets » « réussite du recrutement » « amélioration de l'image de l'asso »

« apaisement du climat social » « oser être créatif » ... mais aussi « où allons-nous ? » « Rythme de travail » « stress et fatigue » « temps de trajet » « situation économique de nos financeurs » démontre notre intérêt pour le projet de DM et notre envie que perdure notre association.

Merci à vous tous salarié.e.s de DM, qui avez réussi, malgré les embûches (!) à atteindre les objectifs inscrits dans nos différentes conventions. Merci à nous tous salarié.e.s et membres du CA d'avoir remis sur les bons rails notre association, merci d'avoir montré notre capacité et notre envie de travailler ensemble en équipe d'une manière complémentaire. Nous souhaitons tous que ce bon état d'esprit qui règne à DM perdure, car il est facteur de motivation tant pour les salarié.e.s que pour les membres du CA !

Christian Boumard,
Président de Déclic Mobilité



2

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

Déclic Mobilité oeuvre depuis 2006 à l'accompagnement des personnes en parcours d'insertion socioprofessionnelle afin qu'elles deviennent plus autonomes dans leurs déplacements et puissent avoir accès au(x) mode(s) de transports adapté(s) à leur situation (besoins, ressources, freins,..) pour que la mobilité ne soit plus un frein.

Pour mener à bien cette mission, Déclic Mobilité a structuré ses actions en 2 pôles :



Un pas de plus vers l'autonomie.

- Le **pôle “Développement des compétences”**, pôle historique de l'association ayant pour but de développer les compétences des personnes accompagnées. Des formations et ateliers sont proposés sur les différents axes : mobilité sociale, compréhension des bases du code de la route, méthodologie pour apprendre le code de la route et sessions de formation sur simulateur voiture ou scooter
- Le **pôle “Accompagnement à la levée des freins”** créé en 2019 pour porter la plateforme mobilité sur le territoire de Nantes Métropole. Il a pour mission de proposer des accompagnements individualisés (diagnostic, évaluation, suivi, accompagnement dans des démarches, orientation vers des partenaires de mobilité) mis en place sous la forme de parcours mobilité.

Déclic Mobilité accompagne sur l'ensemble des mobilités du territoire avec la volonté de donner le choix aux personnes accompagnées. L'association est dans une démarche d'amélioration continue pour proposer des accompagnements et formations au plus près des besoins du territoire.

Elle a la volonté d'élargir les publics accompagnés, pour accompagner plus de personnes en situation de précarité de mobilité.

En France, 20% des personnes sont considérées en situation de précarité de mobilité soit 15 millions de personnes, un chiffre en augmentation ces dernières années.

La mobilité est un frein mais peut-être **un formidable levier dans les vies et les parcours des personnes accompagnées**. Déclic Mobilité développe ses actions pour redonner du pouvoir d'agir à chacun.e.

3

FAITS MARQUANTS 2024 :

1

Des mouvements dans l'équipe salariée, un Conseil d'Administration fortement mobilisé

Au début de l'année, le directeur et les deux conseillères mobilités sont parti.e.s de l'association. La nouvelle directrice est arrivée fin avril et les deux conseiller.e.s mobilité insertion sont arrivés fin mai. Durant toute l'année l'équipe formation, malgré les difficultés a continué ses missions tout en venant en renfort de la nouvelle équipe. Le CA s'est fortement impliqué durant toute l'année et particulièrement durant le 1er semestre. L'équipe est désormais consolidée et dans une bonne dynamique.

2

Des nouveaux formats, une présence renforcée sur le territoire

Au sein des 2 pôles, "l'aller-vers" a été renforcé grâce à des permanences ou des ateliers. De nouveaux liens partenariaux ont également été créés, en particulier par le pôle formation. L'Association a aussi participé à plusieurs évènements sur la Métropole : Forum Escalé Emploi (octobre), Jobdays, RDV Pro de la Mobilité (juin), Matinée organisée par Insertion 44 autour de la Mobilité et un évènement à Angers pour le Mob'in Tour.

3

Un intérêt grandissant pour Déclic Mobilité

Un fort intérêt pour l'association avec une augmentation des orientations, des ateliers extérieurs et des sollicitations.

4

Amélioration continue

Des outils améliorés, des formats et accompagnement repensés pour mieux travailler et accompagner notre public.

5

Un bilan d'activité très positif

Malgré une situation RH compliquée en début d'année, des résultats d'activités très encourageants avec des objectifs atteints sur les 2 pôles, tout en essayant de toujours mieux répondre aux besoins du territoire.

6

Des nouvelles pistes explorées

La fin de l'année 2024 a aussi été marquée par la recherche de nouveaux locaux plus grands, et la concrétisation d'une piste qui verra le jour en 2025. C'est également l'ouverture à de nouveaux publics - les seniors - avec l'adhésion au Gérontopole



4

ACCOMPAGNEMENT À LA LEVÉE DES FREINS

Depuis 2019, Déclic Mobilité porte la plateforme mobilité de Nantes Métropole en mettant en place des parcours mobilité **auprès de personnes en parcours d'insertion socioprofessionnelle.** Les personnes bénéficient de parcours individualisés qui répondent à leurs besoins et s'adaptent à leurs contraintes. 2 conseiller.e.s mobilité sont dédié.e.s à cette mission.



LES ÉVOLUTIONS DU PÔLE EN 2024

Cette année a été marquée par le renouvellement de l'équipe avec le départ des deux conseillères mobilités en début d'année, une carence de 4 mois sur les postes et l'arrivée de la nouvelle équipe fin mai. On peut noter également :

- Le développement des informations collectives sur 3 thématiques (mobilités du territoire, Permis B et Accéder à un véhicule)
- Le premier test de réunion de lancement collective
- La mise en place des permanences dans les unités emplois
- La prise de contact avec les villes de la métropole pour faire connaître le dispositif (11 sur 24 villes rencontrées)
- La mise à jour des outils de suivi et de reporting
- La mise en place des premiers questionnaires d'impact



4

ACCOMPAGNEMENT À LA LEVÉE DES FREINS

LE BILAN 2024



311

personnes orientées
(245 en 2023)



208

personnes accompagnées



196

diagnostics réalisés



**2,3h en moyenne /
personne**

(hors diagnostics et évaluation)
avec en moyenne 3,7 contacts



**6 permanences
dans les Unités Emploi**



**11 informations
collectives**



ZOOM SUR LES PRESCRIPTEURS

20% Unité Emploi/URSAN

24% SIAE

17% Mission Locale

16% PLIE

10% Autres organismes (Inserim, Synergie Insertion, Trajet, HUDA,)

6% France Travail

4% EDS

4

ACCOMPAGNEMENT À LA LEVÉE DES FREINS



ZOOM SUR LES PARTICIPANT.E.S



Genre des participant.e.s

53 % de femmes
46% d'hommes



Âge des participant.e.s

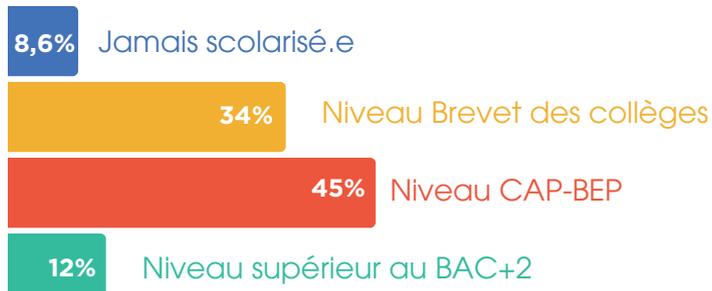
27% ayant moins de 26 ans
60% entre 26 et 45 ans
12% ayant plus de 45 ans

Statut des personnes accompagnées



74% avait une nationalité étrangère

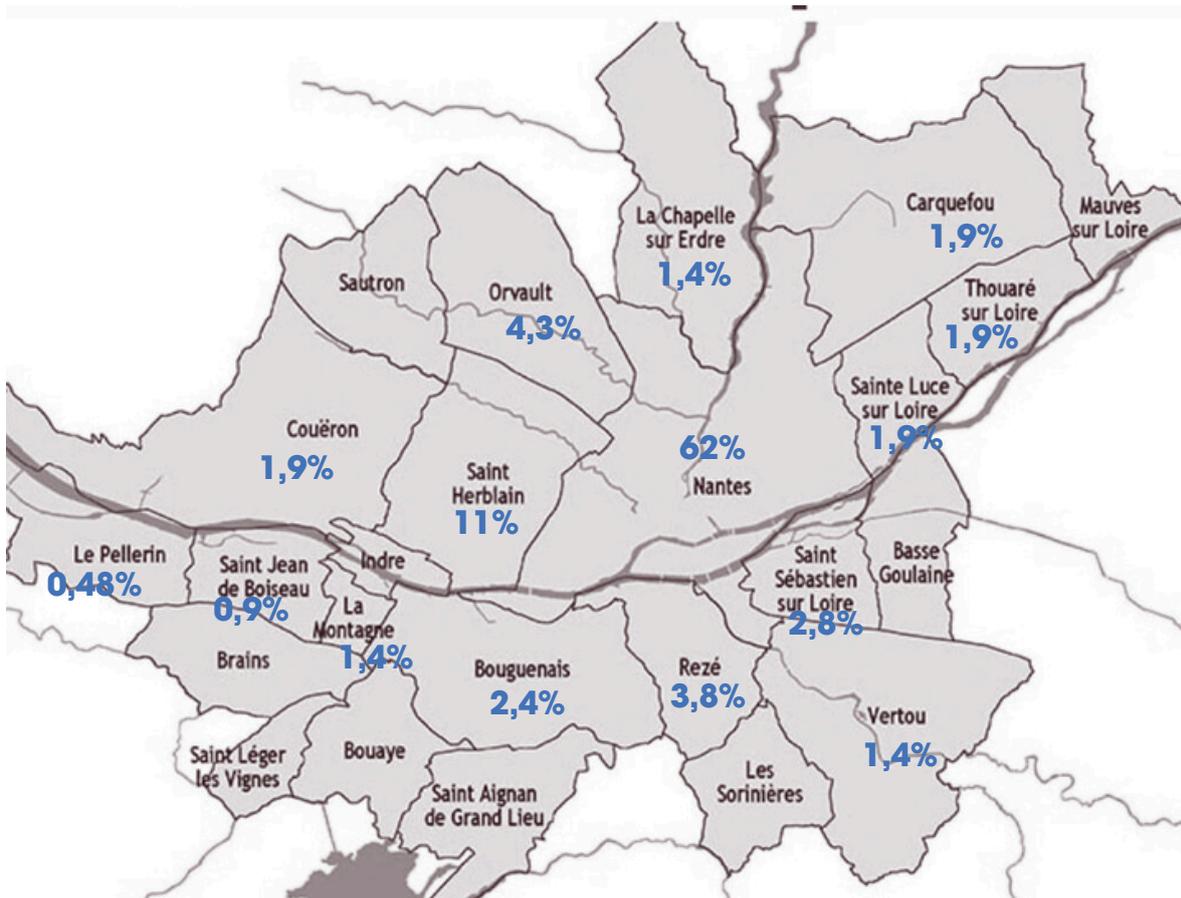
Niveau de scolarité



4

ACCOMPAGNEMENT À LA LEVÉE DES FREINS

Lieu de Résidence



24% des personnes accompagnées résident dans les Quartiers prioritaires de la Ville

4

ACCOMPAGNEMENT À LA LEVÉE DES FREINS

LES ACCOMPAGNEMENTS

En 2024, un temps important a été consacré aux diagnostics avec un nombre d'orientations en forte augmentation malgré l'arrêt des "entrées" durant 4 mois en raison de la carence de personnel.

Les diagnostics ont donné lieu à des évaluations (code ou conduite), 60% portaient sur le code de la route, 45% sur la conduite grâce à notre simulateur voiture soit 86.

Suite à ces diagnostics et évaluations nous faisons des préconisations sur les 2 aspects de la mobilité :

- **Le savoir bouger** soit le fait de pouvoir "disposer de compétences et de capacités pour se déplacer de façon autonome et durable"
- **Le pouvoir bouger** soit le fait de pouvoir "disposer de moyens matériels pour se déplacer"

Parcours avec des préconisations relatives au savoir bouger : 88%

Parcours avec des préconisations relatives au pouvoir bouger : 45%

Concernant les préconisations, nous incitons à aller vers la multi modalité de mobilité - l'utilisation de plusieurs modes de transports qui permet de faire le choix de sa mobilité.

Préconisations concernant le "savoir bouger" (750 préconisations) :

66% concernaient l'acquisition du permis dont 2,8% pour la voiturette

10% concernaient les mobilités de base

9,4% concernaient les bases du code de la route qui (concerne le vélo/scooter/ permis B)

11% concernaient la pratique du vélo

1,8% concernaient le scooter

On constate donc une prépondérance de l'accompagnement vers le permis qui s'explique par les orientations professionnelles vers des emplois situés dans des zones peu accessibles, avec des horaires décalées, ou dans des secteurs d'activité nécessitant le permis comme le BTP ou l'aide à la personne.

4

ACCOMPAGNEMENT À LA LEVÉE DES FREINS

LES ACCOMPAGNEMENTS

Préconisations concernant le "pouvoir bouger" (300 préconisations) :

- 19% concernaient l'achat d'un véhicule
- 17% concernaient la location d'un véhicule
- 14% concernaient la réparation d'un véhicule
- 13% concernaient le covoiturage ou l'autopartage
- 12,3% concernaient les vélos en libre-service
- 5% concernaient le stationnement
- 3,6% concernaient l'utilisation des transports en commun

Dans 64% des parcours, un besoin de financement a été identifié. Ces besoins en financements sont nécessaires pour passer le permis principalement (42%).

A la fin de l'année 2024, **130 personnes** avaient mis en oeuvre au moins une recommandation que nous avons faite soit :

- 205 solutions** concernant le "savoir bouger"
- 16** concernant le "pouvoir bouger"
- 9** concernant des financements

le peu de nombre de solutions de financement s'explique en partie car les parcours ont commencé plutôt au 2ème semestre, les solutions financières sont souvent mises en place en milieu ou fin de parcours.

Concernant les **solutions mises en oeuvre** pour le "savoir bouger", 46% concernaient le permis, 15% concernaient les mobilités de base, 19% les bases du code de la route et 15% la pratique du vélo.

En 2024, seul 20 personnes ont terminé (7) ou abandonné (13) le parcours d'accompagnement (en raison de la quasi totalité des "entrées" réalisées sur le 2ème semestre). Concernant les abandons, 12 étaient liés à des changements de situation - déménagement, prise de poste ou début de formation, 1 à des problèmes de santé.

Nous observons un fort intérêt pour les parcours mobilité, ce qui est visible notamment par l'augmentation des orientations. Il serait nécessaire d'avoir plus de conseiller.e mobilité sur le territoire de Nantes Métropole où les besoins sont plus importants que dans les autres territoires de Loire Atlantique en raison du nombre d'habitants et de leur statut, avec un grand nombre de primo-arrivant.e.s



4

ACCOMPAGNEMENT À LA LEVÉE DES FREINS

LES FINANCEURS DE L'ACTION 2024

Depuis 2024, Nantes Métropole co-finance cette action



5

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Le pôle **développement des compétences**, a pour mission de développer les compétences mobilités des personnes accompagnées.

Pour cela, des formations (format de 20 à 25h) et des ateliers (format 2,5h à 7,5h) sont opérés afin de pouvoir accompagner sur différents axes de la mobilité. Les formations sont basées sur une pédagogie active, avec des mises en situation ou des sorties de mise en pratique. Actuellement, les personnes sont accompagnées sur 4 axes :

- **“Mobilités de base” ou “mobilité socle”** (savoir se repérer sur son territoire, utiliser les transports en commun, les applications de mobilités et les services de mobilité du territoire)
- **“Culture de la route”** avec les bases du code de la route pour des personnes ayant des projets de vélo, scooter. C’est aussi une introduction au code pour les personnes visant le permis B mais avec un faible niveau de langue ou de pratique de la route en France. Ce module met également l’accent sur les comportements de sécurité et le partage de la route.
- **“Méthodologie d’apprentissage du code de la route”** pour donner les outils et les méthodes efficaces pour étudier le code de la route en autonomie.
- **“Initiation à la conduite”** avec les simulateurs voitures et scooter.

LES ÉVOLUTIONS DU PÔLE EN 2024

L’année 2024 a été marquée par :

- Des nouveaux partenariats créés avec un travail important réalisé pour aller vers nos publics
- Un grand nombre d’ateliers réalisés en extérieur sur des formats courts - 2 à 6h pour répondre à des besoins plus précis
- De nouveaux formats testés - plus intensifs (sur 2 semaines)
- De nouveaux types d’accompagnement créés : la remise à niveau de conduite & les ateliers “examen blanc”.



5

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

BILAN 2024



334
personnes accompagnées

dont 128 sur des formats longs et
206 sur des formats courts



673 heures de formation

Accompagnements collectifs :

Mobilités du territoire - 93h

Culture de la Route - 147h

Méthodologie au code de la route -
88,5h

Atelier examen blanc - 10h

Atelier applications numériques - 6h

Ateliers extérieurs - 117h

Accompagnement individuel :

Conduite simulateur voiture - 209h



**Moyenne d'heures
d'accompagnement**

Formation : 13 heures
Ateliers : 3,5 heures



Focus par typologie de formation

Mobilités du territoire :

22 personnes ont suivi ce parcours
11,6 heures en moyenne par personne

Culture de la Route :

39 personnes ont suivi le parcours
16 heures en moyenne par personne

Méthodologie au code de la route :

33 personnes ont suivi le parcours
14 heures en moyenne par personne

Simulateur voiture :

34 personnes ont suivi le parcours
6 heures en moyenne par personne

5

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

BILAN QUANTITATIF : FOCUS SUR LES PARTICIPANT.E.S



Genre des participant.e.s

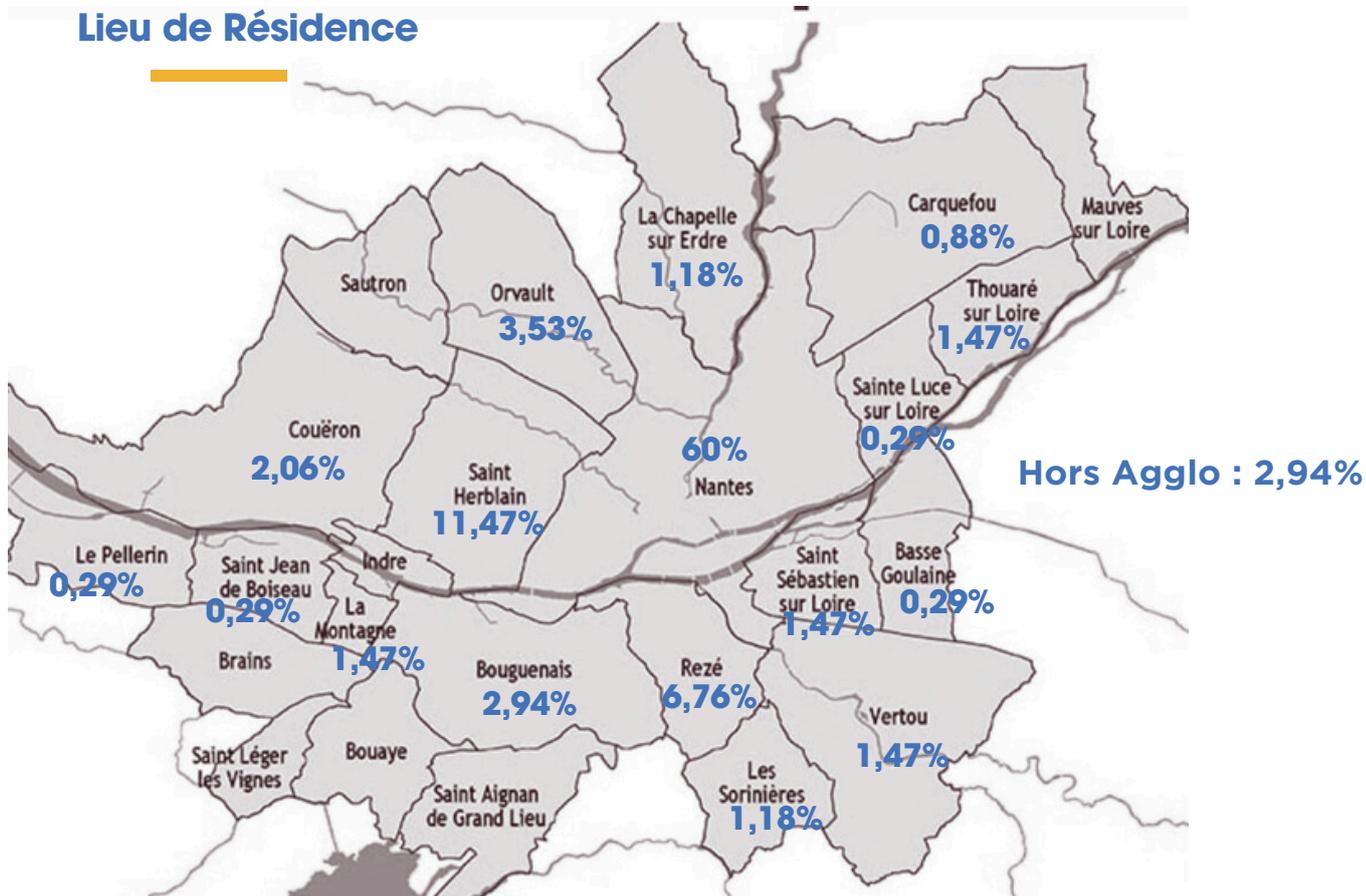
55% de femmes
45% d'hommes



Âge des participant.e.s

29% entre 16 et 25 ans
48% entre 26 et 45 ans
23% ayant plus de 45 ans

Lieu de Résidence



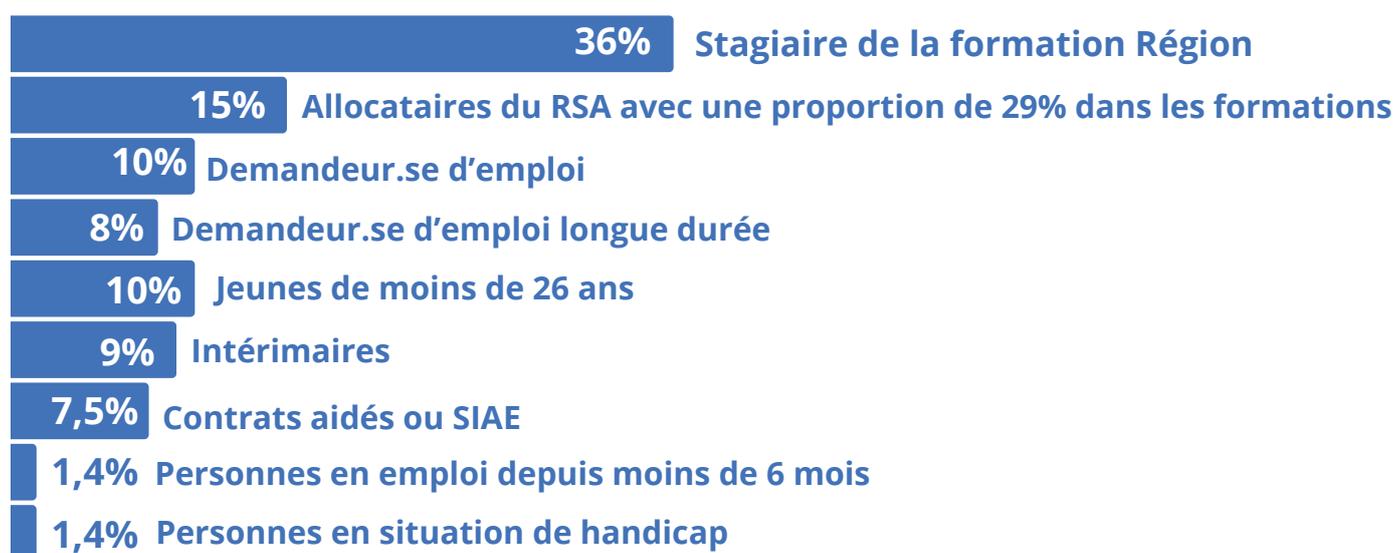
Dont 95 résident.e.s en QPV soit 28 %

5

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

BILAN QUANTITATIF : FOCUS SUR LES PARTICIPANT.E.S

Statut des personnes accompagnées



La forte représentation des stagiaires de la formation Région s'explique par nos interventions dans les formations Prépa Clés Avenir

Niveau de scolarité



49,5% des publics accompagnés ne dépasse pas le niveau de scolarité obligatoire comme en 2023

Les prescripteurs.rices :

L'intégralité des personnes entrant en formation sont orientées par le pôle "Accompagnement à la levée des freins". Pour les ateliers, les personnes sont orientées par des prescripteurs extérieurs : Organismes de formation (Espace formation, Greta, Retravailler dans l'Ouest) ; Entreprise d'insertion, Centres ACCOORD, Ecole de la 2eme chance, FACE, Team'Elles,

5

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

BILAN QUALITATIF



ALLER VERS

Une très forte augmentation du public accompagné, grâce à un important travail partenarial. Nous sommes **allé vers le public** afin de mettre en place des actions au sein des structures partenaires sur des formats plus courts. Cela nous a permis de **sensibiliser les prescripteurs.rice au sujet de la mobilité**. C'est un sujet qui n'est pas toujours travaillé lors des parcours alors que le nombre de personnes en situation de précarité de mobilité a augmenté depuis 2021. Ces ateliers ont fait l'objet de très bons retours qualitatifs de la part des participants " très bons ateliers plein d'information" (témoignage participant) et des référents, avec des ateliers réguliers auprès de certaines structures (organisme de formation opérant les Prépa Clés Avenir, structure d'insertion,..)



UNE DIVERSIFICATION DES FORMATS POUR S'ADAPTER AU BESOIN DES PARTICIPANT.E.S

Création de nouveaux formats : ateliers courts en extérieurs portant principalement sur l'offre de mobilités du territoire, les applications numériques et le partage de la route. Ateliers sur les applications numériques, la remise à niveau de conduite et examen blanc du code mis en place dans les locaux. L'ensemble de **ces ateliers nous permet de répondre à des besoins plus précis pour mieux accompagner les personnes** en situation de précarité de mobilité. Nous avons également intégré plus de public avec un faible niveau de langue à nos formations (excepté pour la formation méthodologie d'apprentissage du code de la route)



DISPONIBILITE

La disponibilité des participant.e.s accompagné.e.s est toujours un frein. Les personnes accompagnées multipliant les emplois précaires et, pour les femmes majoritairement, une problématique pour la garde des enfants qui les empêche de bénéficier de tout ou partie des parcours proposés.

5

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

BILAN QUALITATIF



NIVEAU DE LANGUE

Le niveau de langue des participant.e.s est toujours un frein. Leur faible niveau de scolarisation avec une faible maîtrise du langage écrit ainsi que des codes graphiques rend leur apprentissage difficile pour s'orienter dans la rue et les transports ou distinguer les subtilités de la signalisation routière. La pédagogie doit être adaptée, active et pragmatique.



EVOLUTION DU PUBLIC

Nous n'observons pas d'évolution dans le public accompagné. Nous souhaiterions accompagner plus de personnes sur la formation "Mobilité socle", mais il semble que la mobilité ne soit pas toujours abordée dans les parcours d'insertion. Nous poursuivons notre travail de sensibilisation des prescripteurs à ce sujet. Nous observons un absentéisme sur les formations longues toujours très présent malgré des groupes avec 10 ou 12 inscrits. Il y a une perte de participant.e durant la formation. Cependant, les groupes de formation sont plus remplis que les précédentes années.



IMPACT DES FORMATIONS

A l'issue des formations, dans **82% des parcours**, des compétences ont été acquises durant la formation grâce à une pédagogie active et concrète. Dans certains cas, nous passons du temps en individuel pour nous assurer que personne ne décroche lors des parcours. Les compétences qui posent le plus de difficultés à acquérir pour nos participant.es sont l'analyse de question et des questions formulées souvent de façon complexe, ce qui représente des "pièges" pour le passage code de la route.

Le pourcentage de personnes ayant fini les parcours de formation :

Mobilité socle : seul 32% des personnes engagées dans ce cursus ont terminé le programme, les personnes suivant ce programme cumulant généralement beaucoup de freins et étant souvent assez éloignées de l'emploi

33% pour culture de la route

51% pour Méthodologies d'apprentissage du code de la route

5

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

LES FINANCEURS DE L'ACTION 2024





Un pas de plus vers l'autonomie.

Nos réseaux :



WWW.DECLICMOBILITE.FR

45-47 Boulevard Meusnier de Querlon
44000 Nantes



Pôle Accompagnement à la levée des freins :
conseil@declicmobilite.fr ou 02 40 59 89 12

Pôle Développement des Compétences :
Formation@declicmobilite.fr ou 02 51 83 07 43